INSCRIPTION À L’ÉCOLE DE BOYER POUR LES HABITANTS DU RPI

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025 (ENFANTS NÉS EN 2021 OU AVANT)

Documents nécessaires :

* Justificatif de domicile (habitant de Boyer) ou attestation de résidence (si vous n’habitez pas à Boyer : il faut la demander à la Mairie de votre lieu d’habitation)
* Livret de famille

⇨ Inscrire l’enfant à la mairie de Boyer aux horaires d’ouverture,

⇨ Contacter l’école en laissant votre nom, celui de votre enfant et votre numéro de téléphone pour pouvoir visiter l’école et renseignements divers (cantine, bus, …)

* **Ecole Maternelle : 03 85 51 15 82**
* **Ecole Primaire : 03 85 51 76 15**

Pour toute nouvelle inscription, un certificat de vaccination ou le carnet de santé devra être présenté à l’école. Pensez à vérifier si les vaccins de votre enfant sont à jour.